

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

Délibération n° 2024-07-98

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 4

Votes : 20

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt décembre deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, MERLE Evelyne, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BASTY Jean-Pierre, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

THOUMY Denis procuration à CHAVANA Jean-Luc

EBOLI Laure procuration à MANDON Geneviève

BESSON Hélène procuration à SANTIAGO François

ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20241220-2024-07-98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Absents excusés :

Secrétaire :

TEYSSIER Michel

**OBJET : CAMPING MUNICIPAL, GITE D'ETAPE ET CHALETS DE LA CROIX DE GARRY
- TARIFS 2025**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les tarifs du camping municipal, du gîte d'étape et des chalets loisirs de la Croix de Garry.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025** comme suit :

CAMPING TVA 10 %

TARIFS JOURNALIERS :	H.T.	T.T.C.
• Nuitée par personne.....	5.82 €	6.40 €
• Enfant de 2 à 10 ans	2.00 €	2.20 €
• Enfant - de 2 ans.....		Gratuit
• Emplacement (1tente ou 1 caravane ou camping-car)	6.82 €	7.50 €
• Tente supplémentaire	3.91 €	4.30 €
• Véhicule supplémentaire (auto ou moto)	2.72 €	3.00 €
• Electricité 16 ampères	5.45 €	6.00 €
• Animal de compagnie	1.82 €	2.00 €
• Rallonge électrique si perte, dégradation ou non restitution.....		30.00 €
• Jeton laverie	4.55 €	5.00 €
• badge barrière d'entrée si perte, dégradation ou non restitution..		50.00 €

FORFAIT

Le forfait comprend : un emplacement pour une caravane ou une tente + électricité + 1 voiture + 4 personnes maximum

ANNUUEL : OUVERTURE DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE

- Forfait payable en 3 échéances au 01/05 – 01/07 – 01/09

par titre de recette auprès du Trésor Public 940.91 € 1 035,00 €

- par personne supplémentaire..... 86.36 € 95.00 €
- Garage mort du 16 octobre au 14 avril uniquement dans la partie haute du camping

Du 15 octobre au 15 avril le camping reste fermé. Les propriétaires des caravanes ayant souscrit un abonnement annuel, qui bénéficient à titre gratuit du garage mort, peuvent visiter leur véhicule en s'adressant pendant la journée au gardien des installations sportives, en dehors des heures travaillées au personnel municipal d'astreinte et sur rendez-vous. Le stationnement des caravanes dans la partie basse du camping est interdit.

<u>1 MOIS</u> :	• Juillet ou Août.....	386.36 €	425.00 €
	• par personne supplémentaire.....	77.27 €	85.00 €
<u>1 MOIS</u> :	• avril – mai – juin - septembre.....	263.64 €	290.00 €
	• par personne supplémentaire.....	39.10 €	43.00 €

GITE D'ETAPE TVA 10 %

TARIFS JOURNALIERS :	H.T.	T.T.C.
• 1 journée avec nuit (16 h à 16 h le lendemain) par personne	19.10 €	21.00 €
• Location du gîte sans hébergement jusqu'à 20 h	136.36 €	150.00 €
• Arrhes.....		25 % du prix du séjour
• Location de draps : la paire	11.82 €	13.00 €
• Forfait ménage	72.73 €	80.00 €
• Caution		200.00 €

CHALETs ET PAVILLON D'ANIMATION TVA 10 %

TARIFS :	H.T.	T.T.C.
CHALETs CONFORT 4/6 personnes :		
Location au mois du samedi au samedi		
• Octobre à mai	563.64 €	620.00 €
• Juin ou septembre.....	1 100.00 €	1 210.00 €
• Juillet ou Août.....	1 245.45 €	1 370.00 €
Location à la semaine du samedi au samedi		
• Juillet ou août.....	427.27 €	470.00 €
• 2 semaines consécutives	781.82 €	860.00 €
• 3 semaines consécutives	1 090.91 €	1 200.00 €
• Juin ou septembre.....	354.54 €	390.00 €
• 2 semaines consécutives	709.10 €	780.00 €
• 3 semaines consécutives	1 018.18 €	1 120.00 €
• Petites vacances scolaires.....	340.91 €	375.00 €
• Octobre à mai hors vacances scolaires.....	300.00 €	330.00 €
Location au week-end		
• 1 nuit	104.55 €	115.00 €
• Nuit supplémentaire	68.18 €	75.00 €

CHALETs CONFORT + 2024 - 4/6 personnes :

Location au mois du samedi au samedi		
• Octobre à mai	654.55 €	720.00 €
• Juin ou septembre.....	1 272.73 €	1 400.00 €
• Juillet ou Août.....	1 431.82 €	1 575.00 €
Location à la semaine du samedi au samedi		
• Juillet ou août.....	490.91 €	540.00 €
• 2 semaines consécutives	940.91 €	1 035.00 €
• 3 semaines consécutives	1 254.55 €	1 380.00 €
• Juin ou septembre.....	436.36 €	480.00 €
• 2 semaines consécutives	818.18 €	900.00 €
• 3 semaines consécutives	1 172.73 €	1 290.00 €
• Petites vacances scolaires.....	395.45 €	435.00 €

• Octobre à mai hors vacances scolaires.....	345.45 €	380.00 €
Location au week-end		
• 1 nuit	116.36 €	128.00 €
• Nuit supplémentaire	79.10 €	87.00 €
• Location de draps : la paire	11.82 €	13.00 €
• Forfait Ménage	59.10 €	65.00 €
• Chauffage (du 1 ^{er} octobre au 30 mai) – le mois.....	181.82 €	200.00 €
• Chauffage (du 1 ^{er} octobre au 30 mai) – la semaine.....	15 % du montant de la location	
• Chauffage (du 1 ^{er} octobre au 30 mai) – le week-end	15% du montant de la location	
• Téléviseur		Gratuit
• Caution		200.00 €

PAVILLON D'ANIMATION :

• Journée de 8h à 22 h.....	154.55 €	170.00 €
• Journée de 8h à 22 h avec location de gîte ou chalet	95.45 €	105.00 €
• Demi-journée de 4h	48.18 €	53.00 €
• Forfait Ménage	59.10 €	65.00 €

Location du pavillon pour des animations commerciales ou artisanales :

• 1 ^{ère} location - 1 jour - Résident	90.90 €	100.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -1 jour - Résident	45.45 €	50.00 €
• 1 ^{ère} location - 1 jour - Extérieur.....	118.18 €	130.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -1 jour - Extérieur	59.09 €	65.00 €
• 1 ^{ère} location - 2 jours - Résident.....	145.45 €	160.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location – 2 jours - Résident.....	72.72 €	80.00 €
• 1 ^{ère} location - 2 jours - Extérieur	172.72 €	190.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -2 jours - Extérieur.....	86.36 €	95.00 €

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 20 décembre 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX

